

Maltraitance institutionnelle : pas de retour à l'anormal !!!

Des soignant-e-s du Centre Hospitalier du Rouvray sont inquiété-e-s par leur direction !!! Des sanctions et menaces ont déjà eu lieu, et deux procédures disciplinaires pouvant aboutir à des sanctions doivent se tenir dans les prochains jours. Ceci parce que des agent-e-s (syndiqué-e-s) ont critiqué vivement leur direction. Dans le contexte de l'urgence du coronavirus ! Après tant d'efforts fournis pendant la crise sanitaire ! Alors qu'était seulement dénoncée la pénurie de masques ainsi que leur gestion problématique ! Pour la sécurité de tous et toutes ! Et pendant que les personnels du Rouvray et des autres hôpitaux prenaient tous les risques pour continuer à soigner malgré tout, où était la direction, où étaient les directions des hôpitaux ?!

Cette action contre des agent-e-s du service public à l'hôpital psychiatrique du Rouvray vise des personnels particulièrement engagés pour défendre des soins dignes pour les patient-e-s : des soins relationnels de qualité, une écoute attentive de la souffrance psychique par des équipes formées et aux effectifs en nombre suffisant.

Rappelons qu'en juin 2018, huit agents de cet hôpital ont entrepris une longue grève de la faim. Il y a deux ans déjà, les soignant-e-s s'insurgeaient ! Réclamant des postes de soignant-e-s supplémentaires. Ainsi que l'ouverture de deux services spécialisés. L'un pour les adolescent-e-s, l'autre pour les détenu-e-s. Ces personnels grévistes s'alarmaient fort justement de la cohabitation de détenu-e-s avec des patient-e-s mineur-e-s notamment...

Les restrictions budgétaires et les conditions d'accueil dégradées (et les conditions de travail pénibles qui s'en suivent) ont poussé des infirmier-e-s, par désespoir, à cesser de s'alimenter ! Ceux-ci affirmaient que ni le médicament ni la chambre d'isolement (et les contentions physiques) ne suffiraient jamais à soigner les malades ! Les grévistes clamaient que leur présence, leur effort comptaient autant sinon davantage que les milligrammes distribués.

Au CH du Rouvray on punit ! Alors que mardi 9 juin 2020 la question à la une d'un grand quotidien national (Le Monde) interroge : « Comment attirer et retenir les soignants » ? Nous répondons : certainement pas en les sanctionnant ! **Nous devons rappeler ici que c'est aussi l'austérité qui nous a confiné-es !** Par manque de lits de réanimation, par manque de matériel de protection (masques, surblouses etc...), par manque de personnel (rappelons que l'armée a dû monter un hôpital de campagne en Alsace) !

Nous devons rappeler ici que c'est aussi la méthode un flux-tendu qui nous a confiné !

**NE POURSUIVEZ PAS LES SOIGNANT-E-S LANCEURS
ET LANCEUSES D'ALERTE !**

**FIN DES PROCEDURES DISCIPLINAIRES
AUCUNE SANCTION POUR NOS COLLEGUES**

**SOUTENONS TOU-TE-S LES HOSPITALIER-E-S !
EN PSYCHIATRIE ET AILLEURS !**

**SOUTENONS AUSSI LE SECTEUR MEDICO-SOCIAL !
DANS SON ENSEMBLE !**

PENDANT ET APRES LA CRISE SANITAIRE !

Soyons solidaires !

**Signons massivement la pétition en ligne en soutien
aux personnels inquiétés :**

<http://chng.it/CjKGy2ySRK>

